



## TERMES DE REFERENCE

### **Consultation nationale pour fournir un appui technique au renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) partenaires de UNFPA Maroc en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA).**

**La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les. Les offres reçues au nom de sociétés ne seront pas prises en considération.**

#### **1. Contexte général**

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Notre mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

UNFPA s'attache à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC), partenaires clés dans la mise en œuvre de ses programmes de coopération. Ces organisations jouent un rôle crucial en étant au plus près des communautés et en fournissant un soutien direct aux bénéficiaires. Cependant, pour répondre efficacement aux exigences des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels, il est essentiel que ces OSC soient dotées de politiques et de procédures conformes aux normes des Nations Unies.

Dans cette perspective, l'UNFPA Maroc réalise des évaluations des risques liés au PSEA pour ses partenaires de mise en œuvre, puis travaille en étroite collaboration avec eux pour renforcer conjointement la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels. **Ce renforcement passe par l'amélioration des capacités en gestion organisationnelle et ressources humaines, le signalement des allégations, l'assistance et le référencement, ainsi que l'orientation et les enquêtes.** Par ces initiatives, UNFPA et ses partenaires s'efforcent de créer un environnement plus sûr et protecteur pour les bénéficiaires.

C'est dans ce contexte que UNFPA Maroc lance une consultation nationale visant à fournir un appui technique ciblé à ses partenaires OSC. Cette initiative a pour objectif principal de renforcer leurs capacités institutionnelles en matière du PSEA, en s'assurant que les politiques et procédures existantes soient non seulement évaluées, mais également optimisées pour garantir une réponse rapide et efficace en cas d'exploitation ou abus sexuel. La consultation permettra également de partager des modèles de politiques standardisées et de valider des procédures conforme à la politique, contribuant ainsi à une meilleure protection des droits humains au niveau communautaire.

#### **2. Objectif général de la consultation**

L'objectif principal de cette consultation est de renforcer les capacités des 12 ONG partenaires de l'UNFPA en développant et en mettant en place des politiques, des procédures et des systèmes pour se conformer à la politique PSEA des Nations Unies d'ici **le 30 novembre 2024.**

#### **3. Principales tâches**

En étroite collaboration avec le point focal PSEA du bureau de UNFPA Maroc, le (a) Consultant (e) effectuera les tâches suivantes :

### Tâche 1. Analyse documentaire des documents existants :

- 1) Examiner les Plans de mise en œuvre du renforcement des capacités (CSIP) des 12 ONG partenaires de l'UNFPA enregistrés sur la plateforme en ligne : United Nation Partner Portal (UNPP).
- 2) Examiner et analyser la documentation existante sur le PSEA des 12 ONG partenaires de l'UNFPA.
- 3) Examiner et analyser la documentation existante de UNFPA, notamment les normes opérationnelles minimales de l'IASC en PSEA.

### Tâche 2. Elaborer un modèle standard de politique et de procédure du PSEA et renforcer les capacités en PSEA des 12 ONG partenaires.

- 1) Développer un modèle standard de politique et de procédures PSEA pour les ONG partenaires, en l'adaptant à leurs contextes spécifiques en fonction de leur domaine d'intervention.
- 2) Organiser un atelier d'une journée avec tous les partenaires pour leur présenter les documents élaborés et les guider dans leur adaptation à leur contexte spécifique.
- 3) Accompagner de près certains partenaires, en coordination avec le point focal PSEA de l'UNFPA Maroc, pour les soutenir dans la mise en conformité avec la politique du PSEA.

#### 4. Livrables attendus

Le (a) Consultant (e) produira les livrables suivants :

#	Livrables
1	Note méthodologique de la consultation
2	Liste des documents obligatoires à élaborer suite à l'examen des Plans de mise en œuvre du renforcement des capacités (CSIP) soumis sur la plateforme UNPP.
3	Rapport d'évaluation des politiques et procédures PSEA existantes des ONG partenaires incluant des recommandations pour les améliorées
4	Document du modèle standard de politiques et de procédures PSEA.
5	Les documents PSEA adaptés au contexte spécifique des ONG partenaires de UNFPA.
6	Programme et rapport de l'atelier d'une journée avec tous les partenaires pour leur présenter le modèle standard et les documents élaborés
7	Rapport des sessions d'appui des partenaires pour l'adaptation des documents selon le contexte des ONG partenaires.
8	Rapport final de la consultation comprenant les recommandations pour chaque ONG partenaires ainsi que les annexes des documents développés.

Tous les livrables, y compris les annexes, les notes et les rapports, doivent être soumis en français.

Dès réception des livrables et avant le paiement des honoraires, les livrables et les rapports et documents associés seront examinés et approuvés par UNFPA. Le délai de révision est d'une semaine après réception.

## 5. Durée de la consultation

La consultation se déroulera sur une période totale de deux mois et demi à compter de la date de signature du contrat, équivalant à 25 jours/homme à Rabat et possibilité de déplacement chez les ONG partenaires selon leur besoin.

Le travail devra être complété au plus tard le 30 novembre 2024, sans possibilité de modification du contrat en raison de l'engagement d'UNFPA envers ses partenaires.

## 6. Règles administratives

- Le (a) Consultant (e) sélectionné (e) sera soumis (e) aux conditions générales de UNFPA.
- UNFPA fournira au consultant (e) les documents de référence pertinents pour la mission.
- Le (a) Consultant (e) doit travailler en utilisant ses propres ressources et matériels de bureau.
- Sauf circonstances exceptionnelles, Le (a) Consultant (e) ne devra pas engager de sous-consultants pour aucune partie de la mission.
- Le (a) Consultant (e) devra être disponible et entièrement responsable du soutien de toutes les activités pendant toute la durée du contrat.

## 7. Evaluation de la performance :

La performance du consultant sera évaluée sur la base des critères suivants : respect des délais, responsabilité et engagement, capacité à prendre des initiatives avec les ONG partenaires, qualité de la communication, précision des livrables, et la qualité globale des documents fournis.

## 8. Expérience et qualifications requises

Le (a) Consultant (e) doit remplir les exigences suivantes :

### a. Éducation

Diplôme universitaire supérieur (minimum Bac+5) en Sciences sociales, Sciences juridiques et Sciences humaines, des études sur les femmes et le genre est un atout, ou autres domaines connexes.

### b. Expérience :

- Au moins 5 ans d'expérience avérée dans les domaines de l'intégration du genre, de la paix et de la sécurité des femmes, ou des questions de droits de l'homme et du PSEA.
- Expérience avérée en matière du PSEA, y compris la conception/le développement/la mise en œuvre de programmes de soutien au du développement des capacités.
- Expérience avérée dans la direction et l'animation d'ateliers.
- Expérience antérieure dans la réalisation d'audits de genre et l'élaboration de politiques de genre.
- Familiarité avec le système des Nations Unies.

### Langues et autres compétences :

- Maîtrise du français et de l'arabe oral et écrit.
- Excellentes compétences en analyse documentaire.
- Excellentes compétences rédactionnelles en français.
- Compétences avérées en animation de groupes.

## 9. Évaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base de l'analyse cumulative.

- Qualification technique (100 points); [70%]
- Proposition financière (100 points) ; [30%]

### Critères d'évaluation des qualifications techniques :

Le nombre total de points attribués pour le volet qualification technique d'une note (T) sur 100. La qualification technique est évaluée en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation technique	Score pouvant être obtenu
Diplômes et formation	15 %
Expérience et compétences en lien avec la consultation	25 %
Pertinence de la note méthodologique	40%
Calendrier de mise en oeuvre	10%
Capacité rédactionnelle en français et autres compétences	10 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **60 points qui représente 60% de** la note maximale des offres techniques (**100 points**).

### Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur **100** :

La note **100** sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * P_{min} / P$$

*P* : Prix de l'offre

*P<sub>min</sub>* : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant.

### Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique.
- 30% pour l'offre financière.

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$



## 10. Supervision de la consultation

- La supervision du travail du consultant (e) sera réalisée en étroite collaboration avec le point focal PSEA de UNFPA Maroc.
- Les documents finaux doivent être validés lors des réunions de restitution, en présence des représentants des ONG partenaires, de l'équipe programme de l'UNFPA, ainsi que de toute autre personne jugée nécessaire.

## 11. Dépôt de candidature

Les soumissionnaires intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur candidature électronique au plus tard le 15 septembre à 23h30 GMT +1, à l'adresse suivante [hr@unfpa.org](mailto:hr@unfpa.org)

L'objet de l'email devra porter la mention de: **MOR10SER/ PSEACONSULT**/offre technique et offre financière.

Toutes les candidatures doivent inclure (en pièce jointe) :

- 1) le CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans les domaines en relation avec l'objet de cette consultation,
- 2) une note méthodologique succincte décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation, sources de données et autres informations pertinentes, incluant un calendrier détaillé.
- 3) une proposition financière : taux journalier de 25 jours/hommes. À noter que le/la soumissionnaire est responsable du paiement de l'IGR.

**NB : Tout dossier incomplet ou reçu en dehors du délai susmentionné ne sera pas pris en compte.**

\*\*\*\*\*